



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'entrée en vigueur du Règlement numéro 594-1 ayant pour objectif de modifier le règlement numéro 594 régissant la fourniture, l'installation, l'utilisation et l'entretien des compteurs d'eau afin d'inclure les nouveaux usages résidentiels desservis parmi les immeubles résidentiels ciblés sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha aux endroits suivants, et ce, en date du 22 avril 2024 :

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'entrée en vigueur du Règlement n° 594-1 sur le site Internet de la Municipalité le 22 avril 2024.

22 avril 2024

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

Date